

## Point presse du 17 janvier 2017

# Présentation des travaux de rénovation du square Charles-de-Gaulle

La Ville de Châteauroux souhaite poursuivre les rénovations des espaces verts engagées dans le centre-ville depuis deux ans.

Suite au réaménagement de la rue Jean-Jacques-Rousseau et de son parking, il devient nécessaire de repenser l'aménagement du trottoir qui longe ce parking ainsi que le square Charles-de-Gaulle.

### Un constat

Ce square est à la fois un lieu de passage, un lieu de détente et aussi un espace commémoratif puisqu'ils regroupent plusieurs monuments en son sein autour desquels se déroulent chaque année plusieurs cérémonies.

Dans la partie supérieure du square, côté Est, se concentrent des monuments de commémoration liés à la Seconde Guerre Mondiale. Aujourd'hui, ce secteur manque de luminosité du fait de la présence du couvert arboré, notamment au niveau mémorial de la Déportation. Ces monuments commémoratifs ne sont plus mis en valeur compte-tenu de la végétation vieillissante et non adaptée. De plus, le fonctionnement de cet espace lors des commémorations est problématique en termes de capacité d'accueil du public et d'organisation des manifestations. La partie basse, côté Ouest, est occupée par un deuxième site de commémorations, liées à la Guerre d'Algérie, avec la présence d'une stèle monumentale en granit. Cet espace fonctionne bien et se trouve dans une zone éclairée et dégagée.

Certains massifs arbustifs du square sont vieillissants et disgracieux. La forte concurrence végétale à certains endroits ne permet plus de diversifier les plantations au pied.

Quant au trottoir qui longe le parking Jean-Jacques-Rousseau, celui-ci est dégradé du fait des racines de tilleuls plantés tout le long et manque de largeur pour le passage des personnes à mobilité réduite. Les allées du square sont actuellement en revêtement sablé qui nécessite un entretien important et régulier depuis l'arrêt de l'utilisation des pesticides. En période pluvieuse ce revêtement n'est pas totalement satisfaisant.

### La nature des travaux

Le réaménagement du site doit répondre :

- à la problématique liée à l'accessibilité du trottoir planté de tilleuls le long du parking
- à la nécessité de rénovation des allées piétonnes et de l'éclairage du square,
- au besoin de rajeunissement de la végétation,
- à la remise en valeur des lieux de recueillement comprenant l'agrandissement des zones piétonnes.

Le parti de l'aménagement choisi est le suivant :

- le trottoir le long du parking

Afin de pérenniser l'alignement de tilleuls le long du parking et compte-tenu de la faible largeur disponible, le nouvel aménagement supprimera la partie piétonne du trottoir au niveau des pieds d'arbres et de la remplacer par une bande arbustive. La circulation des personnes sera orientée à travers les allées piétonnes du square.

- les allées du square et le mobilier urbain

L'aménagement des allées et le nouvel éclairage se feront dans le même esprit que celui réalisé au Parc Balsan avec l'utilisation du même type de revêtement de sol (sable stabilisé renforcé) et l'emploi de mobilier urbain identique (candélabres, bancs et corbeilles).

- les espaces de recueillement

Pour redonner de la lumière au niveau du monument central de la Déportation, quelques arbres seront supprimés et les végétaux situés dans les espaces tout autour seront remplacés. L'enrobé des allées piétonnes sera remplacé par un stabilisé renforcé dans des tons clairs afin d'harmoniser l'ensemble des allées du square. Afin d'offrir un écrin végétal au monument et également apporter de la verticalité et de la solennité un alignement de cyprès (forme allongée persistante) sera planté en fond de scène. Les massifs arbustifs autour des pierres seront remplacés par des plantes vivaces à feuillage et floraison intéressantes. Les stèles seront réparties différemment afin de dissocier les thématiques et permettre un meilleur fonctionnement lors des commémorations.

### **Les travaux confiés à des entreprises berrichonnes**

**lot 1** : voirie-réseaux divers

Entreprise SETEC 36130 DIORS

**lot 2** : éclairage public

Entreprise CITEOS 36150 VATAN

**lot 3** : Espaces verts

Entreprise MILLET et Fils 18100 VIERZON

**lot 4** : Mobilier urbain

Entreprise FRANCK RENIER 18570 LA CHAPELLE SAINT-URSIN

**lot 5** : Maçonnerie

Entreprise ROGER-DÉSIRÉ SAS 36250 SAINT-MAUR

Coordination sécurité  
A2 Coordinations & Diags 18000 BOURGES

**Le coût**

235 000 € TTC

---

**CONTACT PRESSE**

Christophe LE BRIS

[christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr](mailto:christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 33 19 / 06 15 53 16 35

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)